

# Les actions du PAT en lumière

Le 30 juin dernier, lors du colloque organisé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne intitulé : « Pour une agriculture performante préservant l'eau », Jean Luc Lavigne est venu présenter les actions menées dans le cadre du PAT Oursbelille, pour sauvegarder la qualité des eaux.

L'intervention centrée sur les actions co-construites avec l'ensemble des partenaires et acteurs de terrain a permis de souligner et de mettre en lumière les dynamiques territoriales à l'œuvre dans les actions menées.

Concertation, innovation, implication, responsabilisation, communication, etc. sont autant de

leitmotiv qui nous animent et dont nous avons pu exposer les grandes lignes. Outre les actions déjà menées, les perspectives et prospectives ont pu aussi être abordées, sans toutefois ignorer les incertitudes liées à la réforme territoriale.

Au final, cette journée et les nombreux contacts et discussions qui ont suivi nous ont permis de mieux mesurer le chemin accompli mais surtout tout celui qui reste à effectuer afin d'ancrer nos pratiques, de développer notre méthodologie de travail, de peut être la rendre reproductible pour d'autres territoires. Autant d'ambition et de travail à mener pour être toujours en adéquation et en accord avec les panneaux installés aux entrées de l'AAC.



# Nitrates

Relevés de l'année 2016 de la sonde placée par le SiaeP dans l'eau brute du captage d'Oursbelille



Directeur de la publication : Jean Luc Lavigne

Coordination : Michel Naprous SiaeP de TN  
Franck Saint Girons Scop Territoire

Réalisé avec le concours financier du SiaeP de TN et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne



www.emendy.com

www.pat-oursbelille.fr

## Prochainement

- Février 2017 : deuxième comité technique institutionnel.
- Février 2017 : Comité de Pilotage du PAT Oursbelille.



# Inf'eau

Transformons ensemble une contrainte en une opportunité



Édito

Nous venons de terminer l'année 2016, elle fût riche en événements plus ou moins heureux. Je profite donc de ce bulletin pour vous présenter mes plus sincères vœux 2017 de bonne santé et prospérité et que la solidarité, la compassion et l'empathie en soient nos fils conducteurs. Pour bilan 2016 beaucoup de : rencontres avec les acteurs locaux, d'expérimentations grande échelle, de communications et de prises de contact intéressantes pour faire reconnaître au niveau national les actions menées sur le territoire de l'aire d'alimentation du captage. J'ai demandé sur ce bulletin à la chambre d'agriculture des HP (CA65) de vous parler des actions que je leur ai confiées.

Je vous précise que toutes nos actions, en plus de celles menées par la CA65, ont permis de stabiliser depuis bientôt un an la valeur nitrate autour de 40 mg/l. Pour mémoire elle était autour de 50 mg/l en 2015. Plutôt encourageant, mais je reste lucide car il nous faut continuer le travail. 2017, année de transition dans notre plan d'action territorial, va nous permettre d'établir un guide de bonnes pratiques et l'organisation d'un forum ouvert à tout public. Affaire à suivre.

Le Président du SiaeP Tarbes Nord et du PAT « Oursbelille »  
Jean Luc Lavigne

## Petit rappel de l'historique

Le captage d'Oursbelille propriété du SiaeP de TN, alimente 11 000 personnes sur 26 communes du nord des Hautes-Pyrénées. Son enjeu eau potable, ainsi que des teneurs en nitrates frôlant la norme des 50 mg/L, ont amené le Préfet du département à le classer en 2009 parmi les captages dits « prioritaires » au titre du Grenelle de l'Environnement. En conséquence, le SiaeP de TN, présidé par Jean-Luc Lavigne, a eu pour obligation de mettre en place un plan de protection du captage. C'est aujourd'hui chose faite puisqu'un Plan d'Action Territorial (PAT) avait été validé pour les années 2013 et 2014. Ce PAT a été reconduit pour 2015 et 2016, avec pour objectifs fixés par le Président du SiaeP TN : de l'innovation, de la responsabilisation, de l'action, de l'implication, de la co-construction, de la communication et surtout la reconquête de la qualité de l'eau. Il est financé par le SiaeP de TN et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

## Nos derniers événements

- 18 octobre -21 novembre : Implantation de plus de 166ha de couverts hivernaux sur les zones modérément vulnérables, vulnérables et très vulnérables de l'AAC. Opération qui va être détaillée dans ce bulletin.
- Depuis la fin de l'implantation un suivi du développement des couverts est effectué.
- 30 novembre : troisième Comité Technique Agricole

Nous contacter  
via le site Internet :  
www.pat-oursbelille.fr

www.pat-oursbelille.fr



# L'accompagnement

des agriculteurs du captage par la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées

Depuis 2012, le pôle Agronomie-Eau-Environnement de la CA65 met en œuvre l'accompagnement aux changements de pratiques des agriculteurs sur l'Aire d'alimentation du captage d'Oursbellille. Le travail est réalisé avec une dizaine d'agriculteurs du secteur sur une superficie qui représente 325 ha de surfaces agricoles, majoritairement en maïs irrigué.

## Les actions menées sont multiples

- réaliser le conseil en fertilisation azotée afin de calculer les apports d'azote au plus près des besoins des cultures tout en conservant le rendement
- animer des formations ou des journées techniques afin de promouvoir l'innovation
- proposer des dispositifs de soutien financier aux changements de pratiques ou aux investissements dans du matériel plus performant et plus précis
- promouvoir l'Agriculture Biologique
- mettre en place des essais plein champ pour tester des nouvelles cultures, des couverts en interculture, des itinéraires de désherbage moins consommateurs en produits, ainsi que des essais sur des doses d'azote réduites par exemple
- suivre les pratiques des agriculteurs : les désherbages notamment et les apports d'azote sont tracés et comparés d'années en années.

## Quelques exemples d'actions concrètes

Depuis 5 ans de nombreux matériels ont été renouvelés ou achetés : épandeurs ou localisateurs d'engrais et pulvérisateurs plus précis, appareil pour désherber sur le rang (désherbineuse).

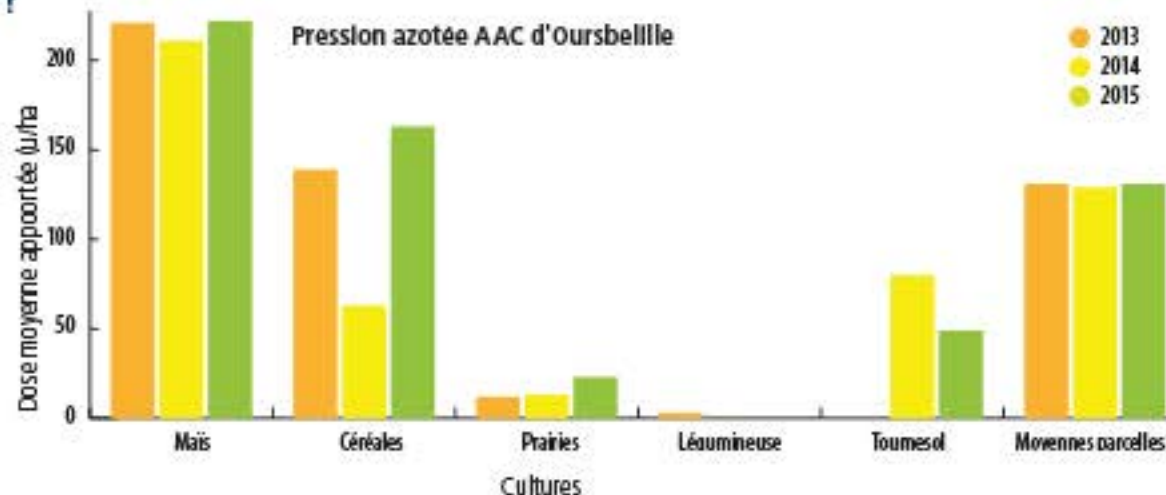
Deux aires de lavage pour les pulvérisateurs ont également été construites afin de mieux maîtriser les risques de pollution accidentelle lors du remplissage et du nettoyage des appareils de traitement.

Enfin, une sensibilisation à l'Agriculture Biologique a été réalisée lors d'une réunion, suivie d'une visite chez un agriculteur converti à l'AB.



## Pour quels résultats ?

La pression azotée a également diminué sur la zone : de 142 unités d'azote en 2013 à 129 unités en moyenne par hectare en 2015.



## Quels progrès sont encore possibles ?

Afin d'affiner les doses d'azote, une stagiaire a travaillé pendant un mois sur un des paramètres de calcul, la minéralisation de l'humus (Mh), ce qui ouvre des perspectives pour une fertilisation azotée encore plus adaptée aux parcelles (Cf. témoignage Estelle Collonges)

« Dans le cadre du PAT d'Oursbellille mon stage avait pour but d'évaluer la minéralisation naturelle de la matière organique du sol pour à terme élaborer des Plans Prévisionnels de Fumure (PPF) plus précis.

A partir d'analyses de sol réalisées sur des parcelles agricoles de l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) d'Oursbellille en 2013 et 2015, j'ai calculé

cette minéralisation de la matière organique du sol (Mh) d'après la méthode de calcul d'Eric Justes (INRA, UMR AGIR) et du COMIFER. D'une manière générale, ce calcul regroupe des données quantitatives de taux d'argile, de matière organique, de climat (ETP, pluie et températures) et de réserve utile entre autres.

Il en est ressorti que la minéralisation de la matière organique du sol varie grandement selon les types de sols et les parcelles agricoles allant de 41 à 173 kg N/ha sur la période de culture du maïs en condition irriguées. Néanmoins on a pu déterminer un Mh moyen, pour la période de culture du maïs sur l'ensemble de l'AAC, de 115 kg N/ha.

Des modélisations avec et sans irrigation ont



Estelle Collonges

démonstré que le sol minéralise beaucoup plus en conditions irriguées, ce qui nous amène à être vigilant concernant la sur-irrigation. On a également pu remarquer que des parcelles en non labour avaient un Mh globalement plus faible. Il serait alors intéressant de creuser la voie d'un éventuel effet des pratiques agricoles sur la minéralisation de la matière organique du sol afin d'éviter une lixiviation des nitrates dans la nappe phréatique. »

# Action phare du SIAEP Tarbes-Nord

## la remise des couverts sur les zones vulnérables de l'AAC

Suite aux diverses études menées sur l'AAC en 2015-2016 (carte des sols de Laurent Rigou (cf. précédent bulletin) ; étude sur les couverts hivernaux pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur Agricole d'Eric Bonnemason Cassière) une nouvelle implantation des couverts hivernaux a été réalisée cet automne. La zone implantée a été réduite aux zones modérément vulnérables, vulnérables et très vulnérables de l'AAC. Cette nouvelle implantation s'est inscrite en droite ligne des réussites et échecs de celle menée en 2015 sur plus de 270 ha.

Ainsi, pour réussir la mise en place des couverts une implantation en deux temps a été réalisée avec : le travail du sol puis le semis des couverts. Dès la récolte des parcelles un passage de Covercrop pour mélanger la matière organique et pour ameublir la structure du sol, (ce qui permet un meilleur enracinement) a été opéré avant semis direct de féverole à 120 kg/ha et de triticale

à 40kg/ha. Cette procédure a pu être réalisée jusqu'au début du mois de novembre. Ensuite du fait des conditions climatiques défavorables, et notamment des forts épisodes pluvieux, l'implantation a été effectuée par un semis à la volée puis le passage du déchaumeur pour enfouir les graines.



L'implantation a débuté le 18 octobre, elle s'est échelonnée sur tout le mois d'octobre et de novembre au fur et à mesure des récoltes. Les dernières parcelles implantées l'ont été au 21 novembre. Au final, 166.57ha sont recouverts de couverts hivernaux, auxquels s'ajoutent les 20 ha du PPR et tous les hectares de prairies, orges, etc. Ainsi pour cet hiver sur les zones vulnérables plus de 200ha ont une couverture hivernale, évitant ainsi toute forme de lessivage.

Sur les premières parcelles semées, on peut notamment observer des levées de triticale et de féverole une quinzaine à vingtaine de jours après leurs implantations. Nous tenons ainsi à remercier tous les acteurs (Agence de l'Eau, entrepreneur, agriculteurs) pour la réussite de cette nouvelle implantation effectuée pour garantir et sauvegarder la qualité des eaux du puits de captage.

